DEC110119DR06

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés, UMS n°3245.

Le directeur d'unité

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS;

Vu la décision n° DEC11A012DSI du 04 janvier 2011 portant création pour une durée de 4 ans de l'unité mixte de service n°3245 intitulée « Terre-Homme-Environnement-Temps-Astronomie », dont le directeur est Monsieur François VERNOTTE ;

Décide

Article 1er

Délégation est donnée à Madame Florence MiCHEL, attachée d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Besançon, le 1er janvier 2011

François VERNOTTE

Directeur de l'UMS 3245